

La mairie propose une initiative expérimentale a u t o u r d e l a m o b i l i t é d o u c e



« Un espace apaisé
& sécurisé pour tous »

Les dimanches 9 & 23 août 2026
de 14h30 à 18h30

- > Chemin du Pré de l'Obre, de son croisement avec le Chemin du Pic Epêche jusqu'au croisement entre le Chemin du Pré de l'Obre et le Chemin des Réallons,
- > Parking recommandé le « Grand Logis ».

Fermée aux : Voitures, motos, tracteurs.
Ouverte aux : Piétons, cyclistes, trottinettes
et autres mobilités douces.



Renseignements : www.mairie-chorges.fr ou 04 92 50 60 30